

## Réouverture de la basse-cour du parc animalier de l'Aurence

**Après la réouverture des allées et du parking, la basse-cour du parc animalier de l'Aurence est également de nouveau ouverte au public. Un repeuplement progressif des volatiles est en cours d'élaboration avec la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) et la SCAF (Société Centrale d'Aviculture de France) Haute-Vienne.**

Placé sous surveillance et fermé au public (ainsi que son parking) depuis fin janvier en raison de la détection de plusieurs oiseaux atteints d'influenza aviaire, le parc animalier de l'Aurence avait fait l'objet de trois passages de désinfection (les 28 janvier, 11 février et 18 février), d'une opération de chaulage le 23 février et d'une désinfection ciblée au niveau du pigeonnier le 5 mars dernier.